

## Intitulé de la formation : Bilan de Compétences

### ◆ Introduction:

Le bilan de compétences vous permet de faire un point sur votre vie professionnelle, d'analyser vos compétences, vos aptitudes et vos motivations. Il pourra vous aider à définir un projet professionnel cohérent ou valider un projet de formation. Il peut être réalisé pendant ou en dehors du temps de travail pour les salarié.e.s.

### ◆ Objectifs :

- Identifier ce qui vous représente : motivations, intérêts, valeurs...
- Evaluer votre expérience professionnelle
- Définir un projet professionnel réaliste et réalisable
- Vous accompagner de manière individuelle et vous amener à construire votre propre plan d'action
- Analyser le marché du travail ou les possibles entrées en formation
- Effectuer un suivi de votre évolution dans le temps

### ◆ Durée : Votre bilan de compétences dure de 15 à 24 heures et comporte 3 phases :

Phase préliminaire / Phase d'investigation / Phase de conclusion

### ◆ Contenus de la formation

**Phase préliminaire :** Cette phase vise à :

- Confirmer votre engagement dans la démarche.
- Définir et analyser la nature de vos besoins
- Vous informer des modalités de déroulement du bilan de compétences, des méthodes et techniques mise en œuvre.

**Phase d'investigation :** Cette phase a pour objectif :

- D'analyser vos motivations et intérêts personnels et professionnels.
- D'identifier vos compétences et aptitudes professionnelles et personnelles, et le cas échéant, d'évaluer vos connaissances générales.
- De déterminer vos possibilités d'évolution professionnelle.
- Votre conseiller.e va vous offrir un accompagnement dans vos réflexions, qui peut être complété par le recours à des techniques fiables (évaluations, tests, etc...) utilisés par des personnels formés et qualifiés.
- Pour que votre projet soit également confronté à la réalité, vous serez amené.e.s à prendre des contacts ou à procéder à des enquêtes auprès de professionnel.le.s des secteurs et métiers envisagés.

**Phase de conclusion :** Cette phase va vous permettre de :

- Prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation.
- Recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation de votre projet professionnel, et le cas échéant de votre projet de formation.
- Prévoir les principales étapes de sa mise en œuvre.
- A l'issue du bilan, un document de synthèse et de résultats détaillés vous sera remis.

### ◆ Modalités, moyens, méthodes pédagogiques :

Modalités :

- Formation en présentiel ou hybride avec distanciel
- Formation individualisée

Moyens :

- Bureau d'entretien
- Salles de formation équipées
- Ressources multimédia

### Méthode d'accompagnement :

Dans le cadre de notre accompagnement, nous nous appuyons sur une démarche d'orientation professionnelle et personnelle : la démarche ADVP (Activation du



### ◆ Public :

Demandeur.euse d'emploi, salarié.e en CDD, CDI, intérim, en reconversion

### ◆ Délai d'accès à la formation :

Entretien d'information en amont du bilan de compétences

Entrée permanente après accord du financeur

Dates d'information collective, se renseigner au 02.98.41.46.47 (Brest, Pont-de-Buis) ou au 02.98.75.01.26 (Quimper)

### ◆ Lieux de réalisation de l'action :

Brest, Ergué-Gabéric, Quimper, Pont-de-Buis, Châteaulin, Audierne

### ◆ Taux de réalisation: 100%

### ◆ Accessibilité :

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

### ◆ Tarif :

75€/heure Net de taxes.

### ◆ Financement :

Des financements sont possibles selon les situations CPF

[www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)

Plan de développement de compétences  
Pôle Emploi  
Financement personnel

Nos conseiller.ère.s vous accompagnent dans la montage

Développement Vocationnel et Personnel). Cette dernière vous permettra de **découvrir** de nouvelles pistes professionnelles, **d'ouvrir** votre horizon, de **comprendre** ce qui vous caractérise et votre environnement, de **choisir**, et de **décider** un projet professionnel pour **agir** et le mettre en œuvre.

- Accompagnement par un.e conseiller.ère référent.e pendant toute la durée du Bilan de Compétences.
- Respect de la charte déontologique liée à la pratique des bilans de compétences, notamment la confidentialité des informations.

◆ **Equipe pédagogique :**

- Conseiller.ère Bilan de Compétences référent.e
- Responsable d'activité
- Référent.e Handicap et Egalité femme homme
- Assistant.e administratif.ve

◆ **Modalités d'évaluation :**

Dossier de Bilan de compétences  
Évaluation de l'accompagnement par le.la participant.e  
Planification d'un suivi post bilan  
Envoi d'un questionnaire un mois après le bilan  
Bilan à 6 mois

A l'issue du bilan de compétences, une phase de suivi est organisée et répond aux objectifs suivants :

- Faire le point sur la mise en œuvre de votre projet
- Vous aider, vous conseiller en fonction des éventuelles difficultés rencontrées
- Favoriser la réussite de votre projet
- Répondre à vos demandes et besoins complémentaires

financier de votre projet de formation

◆ **Services associés :**

Nos centres disposent de places de parking et sont accessibles en transport en commun. Ils vous proposent des espaces dédiés à la restauration du midi. D'autres solutions de restauration sont accessibles à proximité.

◆ **Contact :**

Jean-Marie Tréguer Brest  
[formation.brest@groupe-initiatives.com](mailto:formation.brest@groupe-initiatives.com)  
Tél : 02.98.41.46.47

Marie-Christine Marc Quimper  
[Formation.quimper@groupe-initiatives.com](mailto:Formation.quimper@groupe-initiatives.com)  
Tél : 02.98.75.01.26